MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 119 (2019), p. 95-114

Edwin Dalino

Comment traduire jdnw ? Contribution à l'étude d'un titre polysémique

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 *Athribis X* Sandra Lippert
9782724710939 *Bagawat* Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960 *Le décret de Saïs* Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915 *Tebtynis VII* Nikos Litinas
9782724711257 *Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale* Jean-Charles Ducène
9782724711295 *Guide de l'Égypte prédynastique* Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*
9782724710885 *Musiciens, fêtes et piété populaire* Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Comment traduire *jdnw* ?
Contribution à l'étude d'un titre polysémique

EDWIN DALINO

RÉSUMÉ

Idénou est un titre attesté à partir du Moyen Empire, dont Heinrich Brugsch, suivi par de nombreux égyptologues, a très tôt déterminé qu'il vise une personne se substituant à une autre. Il a en outre été démontré que son importance dépendait de l'administration dans laquelle la personne en question travaillait et du niveau hiérarchique qui était le sien. Dans cette étude, l'auteur établit que le titre peut être employé selon deux schémas distincts. Dans le premier, le titre se réfère à une personne, dans le second, à un groupe de personnes ou à une institution. S'appuyant sur différents exemples, l'auteur montre ensuite l'ambivalence de l'*idénou*, à la fois substitut et dirigeant, ce qui le conduit à proposer, dans les emplois correspondant au second schéma, une traduction de *jdnw* par « régisseur ». Ses hypothèses sont confirmées par l'étude de plusieurs cas particuliers.

Mots-clés : *jdnw*, *ḏbꜣw*, Maison de Vie, Deir el-Médina, temple, administration, institution, Nouvel Empire, lieutenant, hiérarchie.

BIFAO 119 (2019), p. 95-114 Edwin Dalino
Comment traduire jdnw ? Contribution à l'étude d'un titre polysémique
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ABSTRACT

Idenou is an attested title since the Middle Kingdom. Heinrich Brugsch, who was followed by many Egyptologists, determined early on its signification. According to this scholar, the *jdnw* is a person acting as a substitute to another. Moreover, it was established that the importance of that person depended on the administration employing him and the hierarchical level occupied. In this study, the author establishes that this title can be employed according to two schemes. In the first, the title refers to a person, while in the second it refers to a group of people or an institution. Relying on many examples, the author proves the ambivalence of the *jdnw*, both substitute and leader, and proposes to translate the term by "régisseur"/"manager" in the cases corresponding to the second scheme. His hypotheses are confirmed by the study of several particular cases.

Keywords: *jdnw*, *ḏbꜣw*, House of Life, Deir el-Medina, temple, administration, institution, New Kingdom, lieutenant, hierarchy.

Le terme [1], *jdnw*[2], fut pour la première fois étudié en 1880, dans une publication remarquable de Heinrich Brugsch[3]. Partant d'une brève approche du lexème *ḏbꜣw*, qu'il traduisit par « paiement, récompense », il en proposa le sens dérivé de « substitut » à partir d'exemples d'époque ptolémaïque, relatifs notamment au dieu lunaire qui « se substitue » la nuit au soleil[4]. Ensuite, à l'aide de parallèles limpides, il démontra la proximité sémantique – dans des emplois contemporains et dans le même contexte – du lexème verbal *jdn/jtn*[5]. Or, si les rapprochements que le savant allemand établit entre les deux termes doivent être nuancés, *ḏbꜣw* signifiant plutôt « équivalent, contrepartie[6] », il avait en revanche vu juste en ce qui concerne la traduction de *jdn*, « action de substitution » qu'accomplit la lune envers le soleil durant la nuit.

1 Autres graphies données par les dictionnaires : , , (*Wb* I, 154, 69) ; (Lesko 2002, p. 54). On trouve également (voir *infra*, doc. 3), (doc. 2) et de nombreuses variantes d'écriture sans autre apport significatif (cf. Contardi 2006, p. 151 [l]), ainsi que la graphie cryptographique (statue Boston MFA 24.743 = Klotz, Brown 2016, p. 281-282, n. g).

2 Cette étude a été réalisée dans le cadre de ma thèse de doctorat portant sur *Les grands prêtres d'Égypte à la fin du Nouvel Empire (XIXe-XXe dynasties). Histoire du haut-clergé sous les Ramessides*. Je remercie mon directeur de recherche, M. Frédéric Servajean, et M. Marc Gabolde, ainsi que Mounir Habachy et Simon Thuault pour leurs relectures et remarques, de même que Laurie Rouvière (VÉgA), Federico Contardi et les *referees* anonymes de cet article pour les compléments qu'ils m'ont apportés.

3 Brugsch 1880.

4 Par exemple (Brugsch 1880, p. 24-25) : *jꜥḥ psḏ ḏbꜣ=f n(y) rꜥ* ; cf. Wilson 1997, p. 127. On trouvera une série de parallèles dans L*GG* I, col. 644c-645c.

5 *Wb* I, 154, 1-5.

6 Notamment sous la forme *r-ḏbꜣ*. Cf. *Wb* V, 555, 5-556, 10 et 559, 1-560, 2 ; *AnLex* 77.5184, 77.5188, 78.4896, 78.4899, 79.3641 et 79.3644.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cela lui permit ensuite d'opérer un rapprochement entre le substantif *jdnw*, employé comme titre, et le terme arabe وكيل, « *wakil* », qu'il définit ainsi[7] :

> « Ce dernier joue un grand rôle dans l'administration gouvernementale de l'Égypte moderne, car c'est lui *qui dirige les affaires de son chef* (nous soulignons) […]. Le *wakil*, c'est la main droite de son chef et de son maître. Rien ne se fait sans sa volonté et sans son consentiment (*sic*), c'est lui qui est l'âme de toutes les affaires jusqu'aux moindres détails. »

Cette analyse, suivie par la plupart des commentateurs postérieurs[8], mena à différentes traductions, dont « substitut », « lieutenant », « *deputy* » et « *Vertreter* » figurent parmi les plus courantes, d'autres étant plus rares : « serviteur », « intendant » ou encore « *Agenten*[9] ». Or, si à première vue certaines peuvent paraître légitimes, un examen rigoureux des emplois d'*jdnw* montre que, dans l'ensemble, elles ne restituent pas, ou ne restituent que partiellement, la signification de ce titre. De fait, sa traduction est rendue délicate par deux problèmes : d'une part son aspect polysémique, comme on le verra, et d'autre part le fait que l'on n'ait pas, jusqu'ici, suffisamment considéré tous les cas d'emploi de ce titre.

1. LES DEUX SCHÉMAS D'EMPLOI D'*JDNW*

Attesté dès le Moyen Empire[10], le titre *idénou*, qui est particulièrement courant au Nouvel Empire[11] et encore en usage en démotique[12] et en ptolémaïque[13], peut être employé selon deux grands schémas.

7 Brugsch 1880, p. 28-29.
8 Notamment Gauthier 1932, p. 125-126 ; Gardiner 1953b, p. 11 ; *AEO* I, p. 25* et 88* ; Gardiner 1948b, p. 20-21 et 84 ; Wild 1971, p. 99-102.
9 Voir *infra*. Également « bras droit » : Valbelle, Bonnet 1996, p. 189. Voir aussi Favry 2017.
10 *Wb* I, 154, 6-9 ; *AnLex* 77.0536, 78.0586, 79.0389 ; Ward 1982, n°s 573-583 ; Fischer 1985, n°s 574, 576a et 578b ; Quirke 2004, p. 146 (index) ; Hannig 2006, col. 455c-456c ; Favry 2017, 112.
11 F*CD*, 35 ; Lesko 2002, p. 54 ; al-Ayedi 2006, n°s 631-676.
12 *DemGloss*, p. 48 ; *CDD*, *Ỉ*, p. 247-248.
13 Cauville 1997, p. 72. Voir aussi *supra*, n. 4.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.1. Le premier schéma

Le premier schéma met en relation l'*idénou* avec une personne bien précise. Le titre est alors complété par la mention de la fonction de la personne en question. Le plus souvent, il s'agit du directeur (*jmy-rꜣ*) d'une institution, mais il peut s'agir aussi, parfois, du roi, du vice-roi de Nubie, etc.[14]. En voici quelques exemples[15] :

a.

jdnw n(y) (j)m(y)-r(ꜣ) pr wr Sbk-mnḫ.

*L'*idénou *du surintendant, Sobekménekh.*

b.

jdnw n(y) sꜣ nswt m Tꜣ-Wꜣwꜣ.t sš Nṯr-ḥtp.

*L'*idénou *du vice-roi dans le pays de Ouaouat, le scribe Nétjerhotep.*

c.

jdnw n(y) nb Tꜣ.wy Ꜣny.

*L'*idénou *du seigneur du Double-Pays, Any.*

Les traductions proposées par les égyptologues pour ces exemples sont variées (cf. *supra*), mais se rejoignent généralement pour donner au terme *jdnw* le sens de « celui qui remplace, qui représente », parfois « qui seconde ». Ce sont d'ailleurs les attestations relevant de ce 1er schéma qui furent la plupart du temps commentées et qui, sans doute, sont à l'origine de la définition proposée par Louis Christophe[16] :

> « Le titre [*jdnw*] […] s'applique à celui qui remplace son supérieur dans l'exercice de ses fonctions administratives. Au Nouvel Empire, ce remplaçant peut s'acquitter non seulement de fonctions civiles mais encore de fonctions militaires ; dans ce cas, il correspond à notre *lieutenant.* »

14 Gauthier 1921b, p. 229-230 ; Gardiner 1948b, p. 20-21 ; Gardiner 1953b, p. 11 ; Gardiner 1953a, p. 18, n. v ; Murnane 1977, p. 59 (avec bibliographie) ; Ward 1982, nos 575-576 (directeur), 577-578 et 580 (autres) ; Fischer 1985, nos 574 et 576a ; Quirke 1986, p. 113 ; Quirke 2004, p. 49-50, 61 et 111 ; al-Ayedi 2006, nos 638-641 (directeur), 658-662 (roi), 665 (vice-roi), 643 et 645 (autres) ; Desplancques 2006, p. 350-354 ; Hannig 2006, col. 455c-456c ; Kubisch 2008, p. 371 (index) ; Müller 2013, p. 197-205, nos 3-8, 19, 21 et 28 (vice-roi), 13 (roi), bibliographie non exhaustive. Des *idénou* de divinités sont également attestés, comme pour Amon et Khnoum (voir notamment Griffith 1909, p. 108-109, n. 12, o ; Vittmann 1998, p. 589, avec par exemple : *jdnw n nṯr pn* [avec *nṯr* = Amon]) ; Favry 2017. On trouve également, à partir de l'époque tardive, des entités *idénou* de divinités (Koenig 1981, p. 30-31, n. e ; *LGG* I, col. 644c-645c).

15 a. : stèle Bologne KS 1933 (Moyen Empire) = Bresciani 1985, p. 32-33, no 7 ; b. : inscription SEH 303 (XVIIIe dynastie) = Gasse, Rondot 2007, p. 183-184 ; c. : *KRI* III, 612, 3.

16 Christophe 1948, p. 33.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Effectivement, le cadre dans lequel exerce l'*idénou* semble s'élargir particulièrement au Nouvel Empire, mais cela découle simplement de son caractère polysémique. En vérité, ce qui est marquant à partir de cette époque est le grand nombre d'attestations relevant du schéma suivant.

1.2. Le second schéma

Le second schéma met en relation l'*idénou* avec un groupe de personnes ou une institution, pouvant relever de l'armée comme du « civil » et, dans une moindre mesure, du religieux. Sont ainsi attestés de nombreux *idénou* du domaine (*pr*) de divinités, telles qu'Amon[17], Mout[18], Rê[19], Montou[20], Ptah[21], Sobek[22], Hérychef[23], Chentayt[24], du temple (*ḥw.t*) d'Osiris[25], de celui d'un roi[26], d'une reine[27], mais aussi de la Maison de Vie[28], du « harem[29] », des équipes d'ouvriers de Deir el-Medina[30], d'une cité[31], d'une région[32], de branches de l'armée comme la charrerie[33], etc.[34].

Or, ces attestations sont problématiques car, comme l'avait remarqué Alan H. Gardiner[35], on ne sait plus de qui l'*idénou* serait le « substitut », et celui-ci apparaît plus nettement en tant que « *permanent member of the […] administration* ». Dès lors, la définition de L. Christophe ne peut plus être acceptée, et la question se pose de savoir comment traduire *jdnw* dans ce schéma-là, pour lequel les traductions généralement employées n'apparaissent pas satisfaisantes. Il est difficile en effet de traduire par exemple *jdnw n pr Jmn* par « suppléant du domaine d'Amon », ou *jdnw n Wꜣwꜣ.t* par « délégué du pays de Ouaouat ». Aussi, à travers différentes occurrences du terme *jdnw* dans des contextes variés, allons-nous tenter de déterminer quelles sont les significations que ce lexème véhicule.

17 Lefebvre 1929, p. 42, n. 4 ; Černý 1939, p. 23, 1 et p. 24, 11 ; Parker 1962, p. 16-17, 9-10 et p. 30-31 ; Eichler 2000, p. 191-192 et 308, n° 448 ; Vittmann 2002, p. 352 et 358, n. ee ; al-Ayedi 2006, n° 647 ; De Meulenaere 1993, p. 47, n. a (voir également références données par ce dernier en n. 2, et 4 pour Amon de Louqsor).

18 Références données par H. De Meulenaere (1993, p. 47, n. 3). Ajouter Contardi 2006, p. 143-144, pl. XI.

19 Letellier 1971, p. 125-126 ; *KRI* V, 424, 15 ; Raue 1999, p. 205.

20 Gauthier 1932, p. 125-126.

21 Vercoutter 1962, p. 4 et 7, n. I ; al-Ayedi 2006, n° 652.

22 Caire CG 882 = Borchardt 1930, p. 133-134 ; Gardiner 1948a, p. 36, 12-13.

23 Rubensohn, Knatz 1904, p. 21 ; Griffith 1909, p. 108-109, n. 12, o.

24 Coulon 2001, p. 138-139, n. c.

25 Frood 2003, p. 65 et 67, n. c (voir *infra*, doc. 1).

26 *ÄgInschr* II, p. 83, n° 19580, 4-5 ; Gauthier 1921a, p. 27 ; Černý 1939, p. 55, 8 ; Wild 1971, p. 101, n. 68 ; Haring 1997, p. 236-237 ; al-Ayedi 2006, n°s 634 et 668 ; Pasquali 2011, p. 12, A.25.

27 Brunner-Traut, Brunner 1981, p. 96, pl. 65, n° 470 ; Raue 1999, p. 220, n. 8.

28 Gardiner 1938, p. 161 (voir également *infra*, doc. 1 et n. 42).

29 Kemp 1978, p. 131.

30 Wild 1971, p. 101 ; Černý 2001, p. 133-147.

31 Wild 1971, p. 99 et 102.

32 Ouaouat et Kouch : Müller 2013, p. 197-206, n°s 9-12, 14, 16-18, 20, 24-26 et 29-30 ; cf. *infra*.

33 Schulman 1963, p. 85, n. 63 et p. 92-93 ; Schulman 1964, p. 34-35 et 133-136 ; Chevereau 1994, p. 34-42.

34 Voir Brugsch 1880, p. 30 ; Wild 1971, p. 100-101 (g) ; Jones 1988, p. 68, n°s 79-80 ; Raue 1999, p. 405 ; Quirke 2004, p. 27 et 103 ; Guermeur 2005, p. 617.

35 Gardiner 1948b, p. 20-21.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. ÉTUDES DE CAS

La titulature de Méry, « frère » du grand prêtre d'Osiris Ounennéfer (Ramsès II), est intéressante à plus d'un titre[36] :

Doc. 1 :

snꜣ=f wʿb Sḫm.t sr(w) ḫpr.w jdn(w) m pr-ʿnḫ Mry mꜣʿ ḫrw.

*Son (= Ounennéfer) frère, le prêtre-*ouâb *de Sekhmet*[37] *qui annonce les manifestations*[38]*, l'*idénou[39] *dans la Maison de Vie Méry, justifié.*

Au cours de la réalisation de son article sur le *per-ânkh*, A.H. Gardiner[40] ne fut confronté qu'une seule fois au titre *jdnw*, attestation qui lui parut étrange, car seule connue alors[41], mais qui, bien que rare, n'était en fait probablement pas exceptionnelle[42]. Remarquons tout d'abord qu'aucun titre désignant spécifiquement le directeur de la Maison de Vie n'est connu[43], ce qui laisse penser qu'elle était placée systématiquement sous le patronage du grand prêtre du temple correspondant[44]. Cependant, sa gestion n'était pas l'activité principale du pontife ; l'institution avait donc besoin de quelqu'un qui, sans être nécessairement un clerc très qualifié, était chargé de son organisation[45]. Or, il apparaît ici que Méry n'« annonce les manifestations » que dans le cadre de sa fonction de *wʿb Sḫm.t*[46]. Celle d'*jdnw* est quant à elle mise à l'écart de ces activités religieuses. Il devient ainsi légitime de penser que l'*idénou* de la Maison de Vie était celui qui gérait l'organisation principalement administrative de cette structure, en lien direct avec le grand prêtre[47].

36 Statue double Caire JE 35257 = K*RI* III, 448, 8.

37 Voir von Känel 1984, p. 53, doc. 26.

38 Pour une expression sans doute comparable à *sr ḥb*. Cf. Cannuyer 2010, p. 404-405, doc. 168-170.

39 C. Cannuyer (2010, doc. 169) ne lit pas *jdnw* mais *sḏm-ʿš*, en comprenant probablement au lieu de , et traduit « homme à tout faire dans la Maison de Vie ». Cependant, qualifier le frère, même factice, d'un grand prêtre d'Osiris de « personnel subalterne » est quelque peu gênant, aussi cette lecture – possible au demeurant – sera-t-elle écartée.

40 Gardiner 1938, p. 161 (12).

41 = K*RI* V, 432, 11.

42 Si on y ajoute l'exemple précédent et l'*jdnw n pr-ʿnḫ* Méry, fils du vizir (Pa)Râhotep (statue Londres BM EA 712 = K*RI* III, 65, 10), peut-être le même que celui du doc. 1 d'après D. Raue (1998, p. 347).

43 Gardiner 1938, p. 177.

44 Cette institution devait constituer une sorte de dépendance du temple, attachée, proche, mais presque autonome (Gardiner 1938, p. 177), ce qui est corroboré par les découvertes archéologiques à el-Amarna et dans les temples de millions d'années de Thèbes-ouest (Leblanc 2007, p. 1101-1107 [bibliographie p. 1105, n. 15-16]).

45 On peut noter le parallèle du titre de « *idénou* de la place des archives (*jdnw n tꜣ s.t n šʿt*) » (stèle BM EA 167 = K*RI* III, 207, 8).

46 Concernant les liens entre le prêtre-*ouâb* de Sekhmet et la Maison de Vie, voir von Känel 1984, p. 279-281, § 8.

47 Cependant, étant donné le peu d'attestations de ce titre et sa variante *jdnw n pr-ʿnḫ n nb Tꜣ.wy* (voir *supra*, n. 42), on peut également penser qu'il s'occupait en vérité de l'organisation générale de l'institution, c'est-à-dire à l'échelle du pays entier, ce qui pourrait expliquer la mise sur un pied d'égalité de Méry et d'Ounennéfer.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le cas de Nebouâouy, grand prêtre d'Osiris à Abydos sous Thoutmosis III et Amenhotep II est également significatif. Ses deux stèles autobiographiques, publiées par Elizabeth Frood[48], racontent les épisodes marquants de sa carrière, qu'il aurait commencée ainsi[49] :

Doc. 2 :

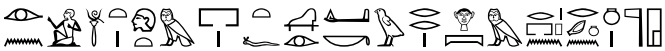

jr~n=j jꜣ(w).t(=j) tp(y).t m pr jt=f Wsjr d=kw r rꜣ-ḥr(y) m rꜣ-pr pn r jdnw n(y) ḥw.t-nṯr.

J'ai rempli ma première fonction dans le domaine de son (= Thoutmosis III) père Osiris, après avoir été nommé dirigeant dans ce sanctuaire et[50] idénou *du temple.*

E. Frood[51] suppose que l'*jdnw n ḥw.t-nṯr* pourrait être l'équivalent du deuxième prophète, mais cette possibilité paraît devoir être écartée dans la mesure où le titre *idénou* n'est pas une prêtrise ; il est ici lié à un rôle de direction : « *rꜣ-ḥry*[52] ». Il ne fait aucun doute que les deux fonctions sont ici mises sur un même plan, quelle que soit l'interprétation de la préposition « *r* », c'est-à-dire induisant une autorité conférée par le roi. Ainsi, bien que le cas de Nebouâouy soit assez particulier, avec cet exemple semblent apparaître les deux aspects de la fonction d'*idénou* : **représentant** d'une autorité plus haute dans la **direction** de l'administration d'une structure, telle celle d'un temple.

La question de la nature de la fonction d'*jdnw* ayant été cernée, se pose à présent le problème de son positionnement et de son rôle dans l'administration, vis-à-vis notamment des *directeurs* (*jmy-rꜣ*).

Dans une lettre du « scribe royal, l'intendant du temple de millions d'années de Mérenptah dans le domaine d'Amon Hornakht », celui-ci s'adresse à l'*idénou* Montouherkhépéchef (sans autre précision, mais on peut penser qu'il était attaché à la même institution) en ces termes[53] :

48 Frood 2003.
49 BM EA 1199, l. 34.
50 Ou : « à la place de », « comme ».
51 Frood 2003, p. 67, n. c.
52 *Wb* II, 390, 6-9 ; Frood 2003, p. 66, n. c. Peut-être était-il le second d'un *jmy-rꜣ ḥw.t-nṯr*, titre attesté dès le Moyen Empire (Ward 1982, nos 250-256 ; Fischer 1985, no 254a).
53 P. Sallier IV, vo 9, 1-5 = Gardiner 1937, p. 93-94 ; Caminos 1954, p. 355-356.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Doc. 3 :

nꜣ (j)m(y).w-rꜣ šnw.ty (ḥr) ṯt[ṯ.t] m-dj=j ḥr nꜣ jt j.d(w)=k m ꜣṯp r pꜣ qwr n(y) tꜣ šnw.t Pr-ꜥꜣ ꜥ.w.s. r-ḫt sš nswt (j)m(y)-rꜣ šnw.ty Nfr-rnp.t nty r ḥꜣ.t jdnw Mnṯw-r[-ḥꜣ].t=f [n(y)] pꜣ mšꜥ.

*Les directeurs du Double-Grenier m'ont cherché querelle au sujet du grain que tu as transporté à bord du bateau-*qour *du Grenier de Pharaon V.S.F., sous l'autorité du scribe royal, le directeur du Double-Grenier Néferrenpet, qui est le supérieur de l'*idénou *de l'armée Montouher[ha]tef.*

Il lui reproche ensuite :

j.jr=k jr(.t) n ḥꜣty n(y) nꜣ rwḏw.w.

Tu aurais dû agir conformément à la volonté des contrôleurs !

La subordination de l'*idénou* vis-à-vis du directeur du Double-Grenier est ainsi exprimée à deux reprises : d'une part en ce qui concerne Montouherkhépéchef (*r-ḫt*), et d'autre part pour Montouherhatef (*r-ḥꜣ.t*)[54]. En outre, on apprend que le premier devait organiser le transport des sacs de blés selon les directives des *rwḏw*, ce qui est loin de correspondre à la condition d'un « chef » !

La distinction entre l'*jmy-rꜣ* et l'*idénou* est également mise en évidence dans cette lettre du scribe de la tombe Qenherkhépéchef au vizir Panéhésy[55] :

54 On n'étudiera pas ici la raison de tels liens entre un *idénou* de l'armée et un directeur du Double-Grenier, déjà abordés par Schulman 1964, p. 34-35 ; Spalinger 2013, 671.

55 P. Chester Beatty III (BM EA 10683), vº 4, 10-12 = K*RI* IV, 87, 1-3.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Doc. 4 :

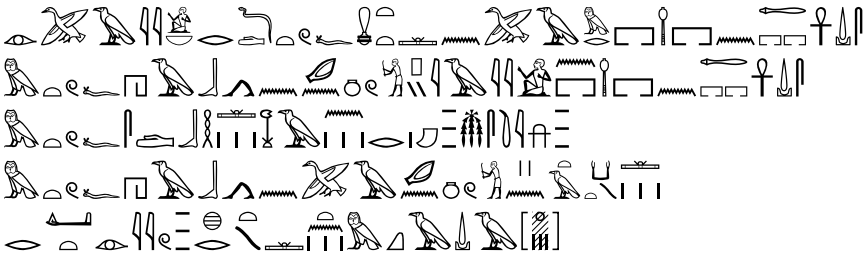

jr pꜣy=j nb r ḏd=tw=f mjt.t n pꜣ (j)m(y)-r(ꜣ) pr-ḥḏ n(y) Pr-ꜥꜣ ꜥ.w.s. mtw=f hꜣb n jdnw n(y) pr-ḥḏ n(y) Pr-ꜥꜣ ꜥ.w.s. Pyjꜣy mtw=f sdbḥ ḫnr.w mstj.w mtw=f hꜣb n pꜣ jdnw 2 n(y) tꜣ kꜣ.t r d.t jry=w ḫr.t=n [56] *m qḏw.*

*Puisse mon maître faire que cela soit dit pareillement au directeur du Trésor de Pharaon V.S.F., et il écrira à l'*idénou *du Trésor de Pharaon V.S.F. Piay, et (celui-ci) fournira outils et paniers, puis écrira aux deux* idénou *des travaux, afin de faire en sorte qu'ils pourvoient à nos besoins en plâtre.*

Comme on peut le voir, le vizir doit informer le directeur, mais c'est l'*idénou* du Trésor qui est immédiatement impliqué dans le traitement de la « commande ». Le scribe était certainement au courant de ce fonctionnement, et devait être habitué à ce que ce soit cet *idénou* qui s'occupe de ce type d'approvisionnement, puisqu'il en précise le nom, au contraire du directeur du Trésor. On peut donc en déduire que l'*idénou* ne remplissait pas un rôle de remplaçant, mais plutôt de second, voire de « sous-directeur », de même pour les deux *idénou* des travaux de Deir el-Médina[57].

L'étude de ces derniers par Jaroslav Černý[58] fournit d'ailleurs des informations importantes :

*The "deputy of the gang" deputizes for the foreman. When this latter is not present, the deputy heads the list of workmen, otherwise he follows after the foreman, the foreman and the scribe or the scribe alone […]. The deputy was a member of the body to whom reports were made, acted as member of the court (*ḳnbt sḏmy*), and as a witness to oaths and to legal and commercial dealings.*

56 Voir K*RI* III, 87, n. 5[a].

57 *Jdnw n tꜣ kꜣ.t*, certainement équivalent aux *jdnw.w n tꜣ js.t m S.t-Mꜣꜥ.t*, titre traduit par H. Wild (1971, p. 101) « les deux représentants de la troupe (des ouvriers) dans la Place-de-Vérité » et par J. Černý (2001, p. 133) « *deputy of the Gang in the Place of Truth* ».

58 Černý 2001, p. 146-147.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il montre également que l'*idénou* n'était pas un chef, mais avant tout un membre de l'équipe et l'homme de confiance de ses collègues, à qui ceux-ci confiaient la gestion de leurs biens. Le titulaire de cette fonction avait en outre tout autant de comptes à rendre à ses supérieurs, quant au maintien de l'ordre :

> *We see them, together with the scribe, the foreman and the wʿrtw-officials, reasoning with the workmen on strike at the end of the reign of Ramesses III, for, with the others, the deputies were responsible for order in the community of workmen.*

On peut donc en déduire que, de manière générale, le rôle de l'*idénou* était habituellement de faire le lien entre la direction de son institution – qu'il pouvait ponctuellement assumer, tel un suppléant – et les employés de celle-ci, chargés de s'occuper des tâches ingrates. Une liste de titres relatifs à la construction, établie par le scribe Bakenptah, constitue à cet égard un argument supplémentaire, puisque la mention de l'*idénou* y suit immédiatement celle des « chefs » : *ḥry kꜣ.t*, *jmy-rꜣ ḥmw.t* et *ḥmw.t wr*, et précède celle des ouvriers : *sš qdw*, *ṯꜣy mḏꜣ.t*, *jkw*, etc.[59].

3. ANALYSE

Nous l'avons vu, cantonner la fonction de l'*jdnw* à celle de « suppléant » ou de « représentant » est trop restrictif et ne rend pas bien compte de son rôle. Deux faits ressortent de l'étude des documents précédents : l'*idénou* pouvait se situer à différents niveaux dans la hiérarchie de l'administration qui l'employait, mais se trouvait toujours à la transition entre la direction qu'il **secondait** et le personnel qu'il **dirigeait**, ces deux aspects fondant la polysémie du titre.

Or, celle-ci transparaît également des deux interprétations possibles du lexème verbal *jdn*, attesté dès l'Ancien Empire et jusqu'à l'époque gréco-romaine. Écrit le plus souvent ou , il pouvait signifier « suppléer, représenter » tout autant que « gouverner, régir[60] ». Heinrich Brugsch en citait déjà, dans son article, deux occurrences révélatrices, dans la traduction desquelles il donne au verbe *jdn* le sens d'« administrer[61] ». La première apparaît dans un discours des courtisans à Ramsès II[62] :

59 P. Leyde 348, v° 10, 5-6 = Gardiner 1937, p. 137 ; Caminos 1954, p. 498 et 500-501.

60 *Wb* I, 154, 1-4 ; F*CD*, 35 ; *AnLex* 77.0535, 78.0584, 79.0388 ; Van Der Molen 2000, p. 62 ; Hannig 2003, p. 245 ; Hannig 2006, p. 455. Les *CT* VII, 270a [TS 1033], attestent l'emploi d'un vocable *jdn.t* servant à signifier qu'une formule était une version « alternative ». On constate en effet dans l'extrait en question que le nom de la divinité y est remplacé par celui d'une autre. Cette variante rejoint donc le sens de « suppléer, remplacer ». Pour d'autres sens dérivés, voir Van Der Plas, Borghouts 1998, p. 45 ; Daumas 1959, 76, 6 ; *Edfou* V, 114, 7 (à comparer à *Edfou* IV, 181, 11).

61 Brugsch 1880, p. 29.

62 Stèle de Kouban (Grenoble MG 1937), l. 15-16 = K*RI* II, 356, 1-3.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Doc. 5 :

sp nb sn(=w) ḥr msḏr.wy=k ḏr wn=k ḥr jdn tꜣ pn jr~n=k sḫr.w jw=k m swḥ.t m jꜣ.wt=k n(y.wt) ḫrd (j)r(y)-pˁ.t.

Quel que soit l'événement, (il) était passé par tes oreilles, lorsque tu **régissais** *ce pays, ayant élaboré des projets alors même que tu étais dans l'œuf, grâce à tes fonctions d'enfant (royal) et de préposé aux* pât[63].

Quant à la seconde, elle est empruntée à la version de Turin du texte dit du « couronnement d'Horemheb[64] » :

Doc. 6 :

jst rf sw ḥr jdn Tꜣ.wy r-ˁḥˁw rnp.wt ˁšꜣ.

Ensuite, il ***régit*** *le Double-Pays pendant de nombreuses années.*

Jdn est, dans les deux cas, utilisé pour désigner l'autorité du roi *avant qu'il ne soit roi*[65]. Concernant Ramsès II, la période désignée est clairement le règne de son père Séthy Ier, qu'il seconda dans l'exercice du pouvoir pharaonique. Quant à Horemheb, l'allusion vague des « nombreuses années » renvoie tout aussi logiquement au règne de Toutânkhamon, sous lequel il portait le titre de « *idénou* du roi qui *préside* au Double-Pays » (*jdnw n nswt ḫnty Tꜣ.wy*) et une variante : « *idénou* du roi dans le pays entier » (*jdnw n nswt m tꜣ r-ḏr=f*)[66]. Est ainsi clairement visible l'ambivalence à la fois du verbe *jdn* et du titre *idénou* : Horemheb est l'*idénou* du souverain, mais son rôle est thématisé en lien avec le Double-Pays. Il était à la fois l'*idénou* de la **personne** qu'était le Pharaon et de l'**institution**[67] qu'était l'Égypte. Le roi lui-même pouvait d'ailleurs se considérer comme un *idénou* de l'Égypte – par la grâce d'Amon –, à l'image

63 À mettre en parallèle avec la *Grande Inscription Dédicatoire*, l. 44 (= K*RI* II, 327, 12-14).

64 Statue Turin 1379, l. 9 = Gardiner 1953a ; Hari 1965, p. 208-214, pl. XXXVII.

65 Bien entendu, ces deux inscriptions procèdent de la propagande royale (cf. *infra*, n. 68-69). Voir aussi, sur le cas d'Horemheb, Hari 1965, p. 43, 139-140 et 152.

66 Statue New York MMA 23.10.1, socle, l. 8 = Winlock 1924, p. 1-5, pl. IV et tombe d'Horemheb à Saqqâra, montant de porte Londres BM EA 550, col. 6 = Martin 1989, p. 86, pl. 109-110 (pilaster 71). Autre variante (*jdnw n ḥm=f m tꜣ r-ḏr=f*) sur le relief Louvre E 11273 = Delange 2019, p. 326-329, nº 108.

67 Sur cette notion, voir Grandet 1987.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Ramsès III[68] et Ramsès VII[69]. Il est notable de surcroît qu'*jdn* soit parfois employé pour exprimer la transmission d'une charge d'un père à son fils, voire la substitution du premier par le second[70]. D'autres emplois de ce verbe peuvent également être mentionnés[71], comme le suivant[72] :

Doc. 7 :

tj sw šw=f m ḥꜣt(y)-ʿ jdn-n{n}=f ʿšꜣ.t m tp-nfr.

Lorsqu'il fut privé de gouverneur, il ***régit****/(le) remplaça de nombreuses fois avec succès.*

Cette occurrence ne laisse aucun doute quant à la double notion de « remplacement » et de « direction » que comportent à la fois *jdn* et *jdnw*, mais n'induit pas nécessairement que le scribe Khnoumhotep, le sujet du texte, ait « secondé » le gouverneur de manière permanente, le titre *jdnw* ne lui étant pas attribué par ailleurs.

On comprend donc que l'*idénou*, en raison même de son rôle de substitut, de second, obtient également une fonction de direction. *In fine*, la nuance avec les différents dirigeants d'institution n'est que lexicale : tandis que le vizir ou l'*jmy-rꜣ* dirigent intrinsèquement, l'*idénou* agit en vertu du mandat accordé par son supérieur. Il est le fondé de pouvoir de son chef, celui qui éventuellement le supplée en son absence, mais qui toujours s'occupe des affaires courantes. Un terme, déjà employé dans la traduction du verbe *jdn*, paraît pouvoir rendre compte de cette ambivalence : « celui qui régit », c'est-à-dire « le régisseur[73] », que l'on peut définir comme étant *celui qui s'occupe de l'organisation générale et de la logistique d'une structure ou d'un groupe de personnes dont il n'est pas le dirigeant intrinsèque*[74]. Il convient maintenant d'appliquer cette définition à différents cas particuliers d'emplois d'*jdnw*, relevant principalement du 2nd schéma.

68 « C'est toi qui m'as établi toi-même [sur le trône] de To-Méri en tant qu'*idénou* de ton Double-Pays » (Karnak, temple de Ramsès III = K*RI* V, 224, 4 ; cf. Grandet 2013, p. 837-838, n. 15).

69 « Sois loué, toi dont Amon dit : "Les membres de [ta] famille ont été rassemblés, (et c'est) toi qui as été choisi parmi eux pour devenir le grand *idénou* de Kémet" » (P. Turin 1892, rº 1, 2 = K*RI* VI, 390, 6-8 ; Condon 1978, p. 8, 17 et 25, pl. I ; Grimal 1986, p. 208-209).

70 « Replace *my position with a son of mine* » (époque ptolémaïque, statue Rosenbach 1954.1969 = Klotz 2016, p. 440, l. 4) ; « *[Bezüglich seines Sohnes] nicht soll er ihn* vertreten *in [seinem Monatsdienst für mein Totenopfer hier]* » (VIe dynastie, tombe de Nebkaouhor = Goedicke 1970, p. 82 et 86, n. 10) ; « *Er (der Sohn)* ersetze *meine Tätigkeit durch das, was er tat* » (XXIIe dynastie, Caire CG 42213 = Jansen-Winkeln 1985, p. 102, [e, 3], 106 [19], 419 [5.9.17] et 484 [3]) – nous soulignons. Pour un exemple avec la mère, voir Martin 2005, p. 20-23, l. 3.

71 « *Then my father was asked by the overseer of fields Mersu* deputising *for the Member [of Officialdom]* » (Moyen Empire, P. UCL 32055, l. 5 = Collier, Quirke 2004, p. 102-103.

72 Stèle Louvre AF 9916 (Deuxième Période intermédiaire) = Delange 1987, p. 221-223 ; Franke 1994, p. 8283, n. f ; Kubisch 2008, p. 266-267, n. L4/5.

73 Si aucun vocable anglais ne semble correspondre parfaitement à ce terme, il peut en revanche être rapproché de « *deputy manager* ».

74 Comparer : *Trésor de la Langue Française Informatisé*, *s.v.* « régisseur ».

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'*idénou* dans l'armée

Le cas de l'armée n'était en fait pas très éloigné des autres contextes d'emplois de ce titre. En effet, Alan R. Schulman a montré que les responsabilités de l'*idénou* y procédaient essentiellement du domaine administratif[75]. À cet égard, il propose de l'identifier de près ou de loin au grade actuel d'adjudant (« *adjutant* »)[76]. Pour autant, « il paraît que l'étendue de (son) pouvoir et (son) rang relatif purent être différents selon les cas et selon les périodes[77] ». De fait, certains se trouvent à une place si distinguée – proche de celle d'un général –, qu'elle ne saurait être identifiée à celle de l'adjudant actuel[78]. Toutefois, rien ne permet de penser que l'éventuel rang élevé d'un *idénou* entraînait nécessairement une modification profonde de la nature de sa fonction, celle-ci pouvant simplement s'étendre à une échelle plus large, voire parfois devenir honorifique. Quoi qu'il en soit, il apparaît que les porteurs des différentes variantes de ce titre se trouvaient à la fois à la tête d'une troupe, plus ou moins conséquente, et au service de quelqu'un, un officier ou le roi, qui lui-même ne s'impliquera jamais dans les tâches relevant de l'administration, ni dans le fonctionnement de cette troupe, celle-ci lui restant pour autant subordonnée. C'est pourquoi la traduction la plus appropriée – dans le 1er schéma – semble bien être celle de « lieutenant », comme le proposait notamment L. Christophe (voir *supra*), non en tant que grade militaire – le lieutenant étant un officier subalterne –, mais dans son sens premier et plus large de « second », « bras droit » et donc éventuellement « remplaçant[79] ». Il faut ainsi bien comprendre que, dans les cas correspondant au 2nd schéma, où la personne est dite *idénou* d'une troupe (*mšʿ*, *ḥtr*, *Mḏ3y*, etc.), traduire par exemple *jdnw n Mḏ3y.w* par « lieutenant des Médjays » conduirait à une mauvaise interprétation du terme, puisque l'*idénou* est le lieutenant de son chef, pas des hommes qu'il dirige ! De ce fait, dans le cadre de ce schéma-là, et étant donné que dans l'Égypte ancienne l'armée était, à peu de choses près, une institution administrée comme une autre, la traduction d'*idénou* par « régisseur » reste à notre avis à privilégier. Néanmoins, par un actualisme relatif, il ne paraît pas illégitime de penser que des traductions comme « adjudant[80] », avancée par A.H. Schulman (voir *supra*), « major[81] », voire, dans les plus hautes sphères de l'armée,

75 Schulman 1964, p. 34-35 ; Shirley 2011, p. 308-312.

76 Schulman 1964, p. 34-35. Il décrit le rôle de l'*idénou* en contexte militaire, dont les tâches « *mainly of an administrative nature* » sont diverses, puisqu'il peut participer à l'approvisionnement des troupes, aussi bien qu'au transport de la turquoise des mines, en même temps qu'il exerce ses fonctions de « *active superior of the ordinary "infantryman"* ».

77 Yoyotte, López 1969, p. 7.

78 Schulman 1964, p. 134, 312b et p. 169, 512b ; Kruchten 1981, p. 45-46 (N). Voir les remarques de R.O. Faulkner (1953, p. 46) et de J. Yoyotte et J. López (1969, p. 7).

79 Cf. *Trésor de la Langue Française Informatisé*, *s.v.* « lieutenant » : « Celui qui tient la place du chef de guerre en l'absence de celui-ci ou le seconde ordinairement ».

80 « Militaires gradés de certaines catégories, chargés d'en aider d'autres d'un grade plus élevé » ; on en compte ainsi à différents niveaux de la hiérarchie, comme l'adjudant-général ou l'adjudant-major, qui sont à chaque fois chargés de seconder leur supérieur et de superviser les tâches relevant de la logistique quotidienne de la troupe (*Nouveau dictionnaire militaire*, *s.v.* « adjudant »).

81 « Officier supérieur du grade de commandant, dans les régiments. Il est spécialement chargé de surveiller et de contrôler toutes les parties de l'administration et de la comptabilité » (*Nouveau dictionnaire militaire*, *s.v.* « major »).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« lieutenant-général[82] », puissent convenir de manière assez satisfaisante à certains cas, selon la place du titulaire dans la hiérarchie[83]. Ainsi, si nous reprenons l'exemple ci-dessus, le titre *jdnw n Mḏꜣy.w* devrait de préférence être traduit « *régisseur* des Médjays » (c'est-à-dire du « corps des Médjays »), son titulaire étant le « lieutenant » de son supérieur, le *wr* ou le *ḥry Mḏꜣy.w*.

L'*idénou* d'une zone géographique

Dans ce cas particulier, Henri Wild[84] explique, à raison, que « l'importance de l'*ỉdnw* varie selon le rôle politique, stratégique ou économique de la région ou de la ville que désigne (le) complément », ce qui est d'ailleurs une réflexion applicable à l'ensemble des emplois de ce titre. Discutant d'un *jdnw n Tp-jḥw* du Moyen Empire, titre qu'il traduit « lieutenant d'Atfih », il estime qu'il ne devait pas exister, alors, de maire (*ḥꜣty-ʿ*) pour cette localité, puisque dans le cas contraire, « le personnage de la statuette eût été logiquement désigné par le titre *ỉdnw n ḥꜣty-ʿ n…*[85] ». On peut cependant objecter à cela que les *idénou* des pays de Ouaouat et de Kouch peuvent être désignés aussi bien comme *jdnw n Wꜣwꜣ.t/Kš* que comme *jdnw n sꜣ nswt m tꜣ Wꜣwꜣ.t*, ou *jdnw n Kš n sꜣ nswt*[86]. L'équivalence de ces différentes expressions possibles est par ailleurs très intéressante, en ceci que, à l'image des titres d'Horemheb vus précédemment, elle reflète particulièrement bien la polysémie d'*idénou*, d'où les traductions que nous proposons :

1. *jdnw n Wꜣwꜣ.t/Kš* : impossible ici de traduire *idénou* par « représentant, suppléant ». D'après cette étude, la traduction qui s'impose serait plutôt « *régisseur* du pays de Ouaouat/de Kouch ».
2. De même pour *jdnw n Kš n sꜣ nswt* : « *régisseur* du pays de Kouch pour le vice-roi ».
3. *jdnw n sꜣ nswt m tꜣ Wꜣwꜣ.t* : dans ce cas-ci, en revanche, deux traductions paraissent acceptables : « *régisseur* pour le vice-roi dans le pays de Ouaouat » et « *lieutenant* (ou similaire) du vice-roi dans le pays de Ouaouat ».

On le voit, *jdnw* avait une signification multiple, que la traduction par *régisseur* paraît le mieux restituer, mais qui elle-même peut sembler parfois inopportune. Il n'est donc pas malvenu d'employer différents termes selon le contexte ou la syntaxe.

82 *AEO* I, p. 25*-26* ; Chevereau 1994, p. 34-42 ; Grandet 2013, p. 870-872. Lieutenant : « Étymologie : Tenant lieu d'un autre. Officier qui est immédiatement au-dessous d'un chef, et qui est chargé de le suppléer en cas d'absence » ; on peut en trouver à différents niveaux, tels le lieutenant-colonel (second du colonel) et le lieutenant-général (général de division), mais à la différence de l'adjudant et du major, les tâches qu'il doit remplir s'apparentent directement à celles de son supérieur et relèvent donc essentiellement de l'aspect strictement militaire, l'administration étant secondaire, ou du moins uniquement supervisée, et la gestion quotidienne de la troupe absente de ses fonctions habituelles (*Nouveau dictionnaire militaire*, *s.v.* « lieutenant »).

83 Cf. Chevereau 1994, p. 34. La traduction « *Feldmarschall* » pour *jdnw n ḥmˁf m/n tj n.t-ḥtrj*, proposée par A.M. Gnirs (1996, p. 31-34), paraît en revanche difficilement défendable.

84 Wild 1971, p. 102.

85 Wild 1971, p. 104.

86 Gauthier 1921b, p. 229-231 ; Müller 2013, p. 44-46 et 197-206.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'*idénou* d'un domaine

Comme nous l'avons indiqué en début d'article, différentes traductions du titre *jdnw n pr N* ont pu être proposées, qui ne paraissent convenir en aucun cas, dont en particulier les suivantes[87] :

1. « serviteur du sanctuaire de Chentayt » (*jdnw n pr Šntꜣy.t*) ;
2. « intendant de la demeure d'Amon de la première *phylè* » (*jdnw pr Jmn sꜣ tpy*) ;
3. « *Agenten des Hauses des Amun* » (*jdnw n pr Jmn*).

Nous avons établi que l'*jdnw* est généralement celui qui régit une structure, tout en se trouvant dans une position hiérarchiquement inférieure par rapport au véritable responsable. Il occupe de ce fait une place relativement élevée dans son administration. Une traduction par « serviteur » ne paraît donc pas pertinente. La traduction « intendant » correspond davantage à l'*jmy-rꜣ pr*, auquel un *idénou* pouvait être subordonné[88]. Quant à la traduction *Agenten*, « agent », elle est trop vague et ne reflète aucunement les caractéristiques de l'*idénou* que nous avons relevées.

Entre la fin de la XXe et la XXIe dynastie, on trouve, au sein de l'administration du domaine d'Amon de Karnak, des mentions du titre « *jdnw n jdnw*[89] ». Apparue sans doute en raison de l'accroissement significatif du personnel du temple au cours du Nouvel Empire, sa création servit certainement à combler les espaces entre le personnel et les dirigeants et à permettre une organisation plus efficace. Dans ce cas, la traduction par « délégué du régisseur » paraît adaptée, dans la mesure où l'on comprend bien qu'il est, en vérité, « celui qui régit à la place du régisseur ».

CONCLUSION

En définitive, il apparaît que la signification du titre *idénou* ne peut être totalement restituée par aucun vocable de nos langues modernes, ce qui contraint à choisir une traduction presque au cas par cas, selon différents paramètres, comme le contexte et, surtout, le « schéma » dans lequel il est employé. Au sein du premier, c'est-à-dire lorsqu'il se rapporte à une personne en particulier (N), on peut ainsi considérer que l'*idénou* doit être compris comme celui qui régit/gère/s'occupe des affaires de/pour N. Selon le contexte, on pourra donc le traduire par « délégué, représentant, lieutenant, etc., de N ». En revanche, lorsque son emploi relève du second schéma, c'est-à-dire lorsqu'il se rapporte à une institution, comme un domaine (*pr*), la Maison de Vie ou une zone géographique, ou bien à un ensemble de personnes comme une troupe de l'armée ou une équipe d'artisans à Deir el-Médina, c'est la traduction « régisseur » qui doit être privilégiée. Par ce terme, on entend que l'*idénou* était le relais de la personne réellement détentrice de pouvoir à son endroit, celui qui s'occupait de l'organisation et mettait

87 1. Coulon 2001, p. 138-139, n. c ; la même traduction (« *desservant* ») est employée dans el-Nubi, Gabolde 1999, p. 35-36. 2. De Meulenaere 1993, p. 47, n. a. 3. Vittmann 2002, p. 352 et 358, n. ee.

88 Ward 1982, n° 575. Concernant les fonctions de l'*jmy-rꜣ pr*, voir Haring 1997, p. 225-229 ; Eichler 2000, p. 11-22.

89 Gasse 1988, p. 137 et 208.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en œuvre le fonctionnement des structures qu'il régissait, et ce directement en lien avec ses subordonnés. Fondamentalement, le titre *jdnw* ne désigne ni un gestionnaire économique, ni un prêtre, ni un soldat, ni un gouverneur, mais son titulaire pouvait administrer un domaine ou le personnel d'un temple, s'occuper de la logistique d'une troupe ou encore de l'organisation d'une région ou d'une ville. Son importance comme ses compétences étaient ainsi, avant tout, définies par son domaine d'activité.

BIBLIOGRAPHIE

al-Ayedi 2006

A.R. al-Ayedi, *Index of Egyptian Administrative, Religious and Military Titles of the New Kingdom*, Ismailia, 2006.

Borchardt 1930

L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo. Teil 3. Text und Tafeln zu Nr. 654-950*, CGC, Berlin, 1930.

Bresciani 1985

E. Bresciani, *Le stele egiziane del Museo Civico Archeologico di Bologna*, Bologne, 1985.

Brugsch 1880

H.K. Brugsch, « Le mot ådon », *RevEg* 1, 1880, p. 22-32.

Brunner-Traut, Brunner 1981

E. Brunner-Traut, H. Brunner, *Die ägyptische Sammlung der Universität Tübingen*, Mayence, 1981.

Caminos 1954

R.A. Caminos, *Late-Egyptian Miscellanies*, BEStud 1, Londres, 1954.

Cannuyer 2010

C. Cannuyer, *La girafe dans l'Égypte ancienne et le verbe* sr, AOB-Subsidia 4, Bruxelles, 2010.

Cauville 1997

S. Cauville, *Le temple de Dendara. Les chapelles osiriennes – Index*, BiEtud 119, Le Caire, 1997.

Černý 1939

J. Černý, *Late Ramesside Letters*, BiAeg 9, Bruxelles, 1939.

Černý 2001

J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BiEtud 51, Le Caire, 1973, 2001 (2e éd.).

Chevereau 1994

P.-M. Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Antony, 1994.

Christophe 1948

L. Christophe, « La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât, n° 12 », *BIFAO* 48, 1948, p. 1-38.

Collier, Quirke 2004

M. Collier, S. Quirke, *The UCL Lahun Papyri. Religious, Literary, Legal, Mathematical and Medical*, BAR 1209, Oxford, 2004.

Condon 1978

V. Condon, *Seven Royal Hymns of the Ramesside Period*, MÄS 37, Berlin, 1978.

Contardi 2006

F. Contardi, « The stela of Seshen-Nefertem from the tomb of Sheshonq (TT 27) », *Or* 75, 2006, p. 141-155.

Coulon 2001

L. Coulon, « Un serviteur du sanctuaire de Chentayt à Karnak », *BIFAO* 101, 2001, p. 137-152.

Daumas 1959

F. Daumas, *Les mammisis de Dendara*, PIFAO, Le Caire, 1959.

De Meulenaere 1993

H. De Meulenaere, « Trois membres d'une famille sacerdotale thébaine », *ChronEg* 68, 1993, p. 45-64.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

DELANGE 1987
É. Delange, *Catalogue des statues égyptiennes du Moyen Empire*, musée du Louvre, Paris, 1987.
DELANGE 2019
É. Delange, *Reliefs égyptiens du Nouvel Empire*, musée du Louvre, Paris, 2019.
DESPLANCQUES 2006
S. Desplancques, *L'institution du Trésor en Égypte des origines à la fin du Moyen Empire*, IEA 2, Paris, 2006.
EICHLER 2000
S.S. Eichler, *Die Verwaltung des « Hauses des Amun » in der 18. Dynastie*, BSAK 7, Hambourg, 2000.
FAULKNER 1953
R.O. Faulkner, « Egyptian Military Organization », *JEA* 39, 1953, p. 32-47.
FAVRY 2017
N. Favry, « Bras-droit, substitut, adjoint, assistant… Une question de subordination au Moyen Empire » *in* N. Favry, C. Ragazzoli, C. Somaglino *et al.* (éd.), *Du Sinaï au Soudan. Itinéraire d'une archéologue. Mélanges offerts au Professeur Dominique Valbelle*, Orient & Méditerranée 23, Paris, 2017, p. 107-122.
FISCHER 1985
H.G. Fischer, *Egyptian Titles of the Middle Kingdom. A Supplement to Wm. Ward's Index*, [s.l.], 1985.
FRANKE 1994
D. Franke, *Das Heiligtum des Heqaib auf Elephantine. Geschichte eines Provinzeheiligtums im Mittleren Reich*, SAGA 9, Heidelberg, 1994.
FROOD 2003
E. Frood, « Ritual Function and Priestly Narrative : the Stelae of the High Priest of Osiris, Nebwawy », *JEA* 89, 2003, p. 59-81.
GARDINER 1937
A.H. Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies*, BiAeg 7, Bruxelles, 1937.
GARDINER 1938
A.H. Gardiner, « The House of Life », *JEA* 24, 1938, p. 157-179.
GARDINER 1948a
A.H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948.
GARDINER 1948b
A.H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus*, vol. 2 : *Commentary*, Oxford, 1948.
GARDINER 1953a
A.H. Gardiner, « The Coronation of King Ḥaremḥab », *JEA* 39, 1953, p. 13-31.
GARDINER 1953b
A.H. Gardiner, « The Memphite Tomb of the General Ḥaremḥab », *JEA* 39, 1953, p. 3-12.
GASSE 1988
A. Gasse, *Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon XXe-XXIe dynasties à la lumière des papyrus Prachov, Reinhardt et Grundbuch (avec édition princeps des papyrus Louvre AF 6345 et 6346 - 7),* BiEtud 104, Le Caire, 1988.
GASSE, RONDOT 2007
A. Gasse, V. Rondot, *Les inscriptions de Séhel*, MIFAO 126, Le Caire, 2007.
GAUTHIER 1921a
H. Gauthier, « À travers la Basse-Égypte », *ASAE* 21, 1921, p. 17-39 et 197-213.
GAUTHIER 1921b
H. Gauthier, « Les "fils royaux de Kouch" et le personnel administratif de l'Éthiopie », *RecTrav* 39, 1921, p. 179-238.
GAUTHIER 1932
H. Gauthier, « Une tombe de la XIXe dynastie à Qantir (Delta) », *ASAE* 32, 1932, p. 115-128.
GOEDICKE 1970
H. Goedicke, *Die privaten Rechtsinschriften aus dem Alten Reich*, WZKM (Beihefte) 5, Vienne, 1970.
GNIRS 1996
A.M. Gnirs, *Militär und Gesellschaft. Ein Beitrag zur Sozialgeschichte des Neuen Reiches*, SAGA 17, Heidelberg, 1996.
GRANDET 1987
P. Grandet, « L'Égypte, comme institution, à l'époque ramesside », *DiscEg* 8, 1987, p. 77-92.
GRANDET 2013
P. Grandet, « The Ramesside State » *in* J.C. Moreno Garcia (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, HbOr 104, Leyde, Boston, p. 831-899.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Griffith 1909
F.L. Griffith, *Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library Manchester*, vol. 3, Manchester, 1909.
Grimal 1986
N.-C. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIXe dynastie à la conquête d'Alexandre*, MAIBL 6, Paris, 1986.
Guermeur 2005
I. Guermeur, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse*, BEHE Sciences religieuses 123, Turnhout, 2005.
Hannig 2003
R. Hannig, Ägyptisches Wörterbuch, vol. 1 : *Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Hannig-Lexica 4, KAW 98, Mayence, 2003.
Hannig 2006
R. Hannig, Ägyptisches Wörterbuch, vol. 2 : *Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit* I, Hannig-Lexica 5, KAW 112, Mayence, 2006.
Hari 1965
R. Hari, *Horemheb et la reine Moutnedjemet ou la fin d'une dynastie*, Genève, 1965.
Haring 1997
B.J.J. Haring, *Divine Households. Administrative and Economic Aspects of the New Kingdom Royal Memorial Temples in Western Thebes*, EgUit 12, Leyde, 1997.
Jansen-Winkeln 1985
K. Jansen-Winkeln, Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie, ÄAT 8, Wiesbaden, 1985.
Jones 1988
D. Jones, *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, StudEg, Londres, 1988.
von Känel 1984
F. von Känel, *Les prêtres-ouab de Sekhmet et les conjurateurs de Serkhet*, BEHE 87, Paris, 1984.
Kemp 1978
B. Kemp, « The Harim-Palace at Medinet el-Ghurab », *ZÄS* 105, 1978, p. 122-133.
Koenig 1981
Y. Koenig, « Les effrois de Keniherkhepeshef (Papyrus Deir el-Médineh 40) », *RdE* 33, 1981, p. 2937.
Klotz 2016
D. Klotz, « A Good Burial in the West. Four Late Period Theban Statues in American Collections » *in* L. Coulon (éd.), *La Cachette de Karnak. Nouvelles perspectives sur les découvertes de George Legrain*, BiEtud 161, Le Caire, 2016, p. 433-464.
Klotz, Brown 2016
D. Klotz, M.W. Brown, « The Enigmatic Statuette of Djehutymose (MFA 24.743) : Deputy of Wawat and Viceroy of Kush », *JARCE* 52, 2016, p. 269-302.
Kruchten 1981
J.M. Kruchten, *Le Décret d'Horemheb. Traduction, commentaire épigraphique, philologique et institutionnel*, Bruxelles, 1981.
Kubisch 2008
S. Kubisch, *Lebensbilder der 2. Zwischenzeit. Biographische Inschriften der 13.-17. Dynastie*, SDAIK 34, Berlin, New York, 2008.
Leblanc 2007
C. Leblanc, « L'école du temple (ât-sebaït) et le *per-ânkh* (Maison de Vie). À propos de récentes découvertes effectuées dans le contexte du Ramesseum » *in* J.C. Goyon, C. Cardin (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists*, vol. 2, OLA 150, Louvain, 2007, p. 1101-1108.
Lefebvre 1929
G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe dynastie*, Paris, 1929.
Lesko 2002
L.H. Lesko, *A Dictionary of Late Egyptian*, Providence (RI), 1982-1989, 2002 (2e éd.).
Letellier 1971
B. Letellier, « Un groupe héliopolitain de Basse Époque », *BIFAO* 70, 1971, p. 119-131.
Martin 1989
G.T. Martin, *The Memphite Tomb of Ḥoremḥeb, commander-in-chief of Tut'ankhamūn*, vol. 1, ExcMem 55, Londres, 1989.
Martin 2005
G.T. Martin, *Stelae from Egypt and Nubia in the Fitzwilliam Museum, Cambridge, c. 3000 BC – AD 1150*, Fitzwilliam Museum, Cambridge, 2005.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nouveau dictionnaire militaire, *s.v.* « adjudant ».
Nouveau dictionnaire militaire par un comité d'officiers de toutes armes sous la direction d'un officier supérieur, 1891-1892, p. 13-14, *s.v.* « adjudant ».
Nouveau dictionnaire militaire, *s.v.* « lieutenant ».
Nouveau dictionnaire militaire par un comité d'officiers de toutes armes sous la direction d'un officier supérieur, 1891-1892, p. 460-461, *s.v.* « lieutenant ».
Nouveau dictionnaire militaire, *s.v.* « major ».
Nouveau dictionnaire militaire par un comité d'officiers de toutes armes sous la direction d'un officier supérieur, 1891-1892, p. 493-494, *s.v.* « major ».

Moreno Garcia 2013
J.C. Moreno Garcia (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, HbOr 104, Leyde, Boston, 2013.

Müller 2013
I. Müller, *Die Verwaltung Nubiens im Neuen Reich*, Meroitica 18, Wiesbaden, 2013.

Murnane 1977
W.J. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies*, SAOC 40, Chicago (Ill.), 1977.

el-Nubi, Gabolde 1999
M. el-Nubi, L. Gabolde, « Fragment of a Stela of a Deservant of the Ramesseum », *GöttMisz* 168, 1999, p. 35-37.

Parker 1962
R.A. Parker, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes in the Brooklyn Museum (Papyrus Brooklyn 47.218.3)*, BEStud 4, Providence (RI), 1962.

Pasquali 2011
S. Pasquali, *Topographie cultuelle de Memphis*, vol. 1 : *a- Corpus. Temples et principaux quartiers de la XVIIIe dynastie*, CENiM 4, Montpellier, 2011.

Quirke 1986
S. Quirke, « The Regular Titles of the Late Middle Kingdom », *RdE* 37, 1986, p. 107-130.

Quirke 2004
S. Quirke, *Titles and Bureaux of Egypt 1850-1700 BC*, GHP Egyptology, Londres, 2004.

Raue 1998
D. Raue, « Ein Wesir Ramses' II » *in* H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen : Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens, Rainer Stadelmann gewidmet*, Mayence, 1998, p. 341-351.

Raue 1999
D. Raue, *Heliopolis und das Haus des Re : eine Prosopographie und ein Toponym im Neuen Reich*, ADAIK 16, Berlin, 1999.

Rubensohn, Knatz 1904
O. Rubensohn, F. Knatz, « Bericht über die Ausgrabungen bei Abusir el Mäläq im Jahre 1903 », *ZÄS* 41, 1904, p. 1-21.

Schulman 1963
A.R. Schulman, « The Egyptian Chariotry : a Reexamination », *JARCE* 2, 1963, p. 75-98.

Schulman 1964
A.R. Schulman, *Military Rank, Title and Organization in the Egyptian New Kingdom*, MÄS 6, Berlin, 1964.

Shirley 2011
J.J. Shirley, « What's in a Title ? Military and Civil Officials in the Egyptian 18th Dynasty Military Sphere » *in* S. Bar, D. Kahn, J.J. Shirley (éd.), *Egypt, Canaan and Israel : History, Imperialism, Ideology and Literature. Proceedings of a Conference at the University of Haifa, 3-7 May 2009*, CHANE 52, Leyde, 2011, p. 291-319.

Spalinger 2013
A. Spalinger, « The Organisation of the Pharaonic Army (Old to New Kingdom) » *in* J.C. Moreno Garcia (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, HbOr 104, Leyde, Boston, p. 393-478.

Trésor de la langue Française informatisé, *s.v.* « lieutenant ».
Trésor de la langue Française informatisé, dictionnaire en ligne, http://www.atilf.fr/tlfi, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, consulté le 20/05/2019.
Trésor de la langue Française informatisé, *s.v.* « régisseur ».
Trésor de la langue Française informatisé, dictionnaire en ligne, http://www.atilf.fr/tlfi, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, consulté le 20/05/2019.

Valbelle, Bonnet 1996
D. Valbelle, C. Bonnet, *Le Temple d'Hathor de la Turquoise au Moyen Empire à Sérabit el-Khadim*, Paris, 1996.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Van Der Molen 2000
R. Van Der Molen, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, ProblÄg 15, Leyde, Boston, 2000.

Van Der Plas, Borghouts 1998
D. Van Der Plas, J.F. Borghouts, *Coffin Texts Word Index*, PIREI 6, Utrecht, Paris, 1998.

Vercoutter 1962
J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis*, BEHE 316, 1962.

Vittmann 1998
G. Vittmann, *Der demotische Papyrus Rylands 9*, ÄAT 38, Wiesbaden, 1998.

Vittmann 2002
G. Vittmann, « Der groβe Priesterstammbaum in Karnak », *SAK* 30, 2002, p. 351-371.

Ward 1982
W.A. Ward, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982.

Wild 1971
H. Wild, « Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée de Suisse », *BIFAO* 69, 1971, p. 89-130.

Wilson 1997
P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon. A Lexicographical Study of the Texts in the Temple of Edfu*, OLA 78, Louvain, 1997.

Winlock 1924
H.E. Winlock, « A Statue of Horemhab before his Accession », *JEA* 10, 1924, p. 1-5.

Yoyotte, López 1969
J. Yoyotte, J. López, « L'organisation de l'armée et les titulatures de soldats au Nouvel Empire égyptien », *BiOr* 26, 1969, p. 3-19.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net